

la consolation des fideles, sa perpetuelle visibilité qui l'a fait reconnoître entre les différentes Communions qui s'en sont séparées, seroient anéanties; les premiers Pasteurs ayant le Pape à leur tête, ne seroient plus de Guides sûrs, il faudroit leur préférer ses propres lumieres & son esprit particulier; les peuples seroient enfin réduits à cette discussion qui leur est impossible, & qui a plongé les Protestans dans un grand nombre d'absurdités & d'égaremens.

Quant à la Requête, qui étoit jointe à la Lettre, ces mêmes Curez cherchans à se maintenir dans la possession qu'ils avoient prétendu usurper depuis quelques années, de servir de Guides & de Conducteurs à leur Archevêque, excitoient mon zele pour le service de Votre Majesté, & me traquoient avec hauteur la route que je devois suivre, avis d'autant plus mal placés, que mon zele n'aura jamais besoin d'être animé, quand il s'agira de défendre vos droits, SIRE, & l'indépendance de votre Couronne; Remontrances qui convenoient d'autant moins dans la bouche de ceux qui les faisoient, qu'ils contrevenoient formellement à vos ordres, & qu'ils faisoient des démarches expressément condamnées par vos Déclarations & par vos Arrêts, en même tems qu'ils vouloient se donner pour les Défenseurs de votre autorité.

J'étois en droit, SIRE, de proceder juridiquement contre ceux qui en avoient usé envers moy d'une maniere si reprehe.sible, sur tout après que leur Lettre a été rendue publique; Je pouvois regarder ce qu'ils avoient avancé contre la Bulle, comme une contravention manifeste à la Déclaration du mois d'Août 1720., & les faire punir suivant la rigueur des Loix, mais retenu par les sentimens de moderation & de charité, qui sont gravés dans mon cœur, & qui sont assez connus de ceux avec lesquels j'ai vécu, je ne crus pas alors devoir me servir de l'autorité qui est  
entre